L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er AOUT 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. ... rue de Chartres.

[illegible] de l'Etat, du Conseil [illegible] Première [illegible] Commission de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 1er AOUT.

CREVASSE DE BONNET CARRÉ.

Une commission scientifique, composée des ingénieurs les plus habiles et les plus expérimentés de l'Etat, est partie avant-hier à bord du bateau à vapeur *Creole*, pour examiner la crevasse de Bonnet Carré, et faire toutes les observations nécessaires. La commission a été organisée par les soins de M. Ricker, sénateur de Jefferson, et rapporteur du comité des levées. Chargé de présenter un rapport à la prochaine session de la Législature, il a voulu recueillir tous les éléments d'un travail sérieux et s'aider des lumières de la science. Parmi les ingénieurs qui l'accompagnaient, nous nommerons MM. Bonzano, Forshay, Ruddell, Blanchard, Harrison, Eiffarell et Heaten. Il y avait en outre à bord un certain nombre de citoyens qui avaient reçu une invitation spéciale, ainsi que plusieurs de nos magistrats, tels que les juges Rost, Preston, Bullard et autres.

L'eau a cessé de couler dans la crevasse, mais elle n'a pas encore disparu des canaux de desséchement des habitans. Les dégats ont été considérables et le Mississipi a marqué son passage par des ruines. Chose extraordinaire, cette masse d'eau qui semblait former une branche du grand fleuve et qui depuis sept mois se précipitait à travers les terres avec une rapidité effrayante ne s'est pas même creusé un lit dans le sol qu'elle ravageait. A quoi doit-on attribuer ce phénomène? Est-ce à la nature du sol qui, à une certaine distance du fleuve, est ferme, on le sait, de terre glaise? Est-ce à la pente peu prononcée du terrain? La commission nous éclairera sur ce point. Toujours est-il que l'eau de la crevasse n'a laissé d'autre trace de son passage qu'une sorte de rigole assez peu profonde ressemblant plutôt à un large sillon qu'à un fossé. La symétrie des rangs de cannes n'a pas même été dérangée. Et cependant près d'un quart des eaux du Mississipi s'écoulaient par cette issue!

La crue extrême de la crevasse, d'après les observations de MM. Forshay et Harrison, [illegible] la profondeur moyenne de [illegible] de la crevasse était de 5 à 5 1/2 [illegible] le courant avait une rapidité de cinq [illegible] à l'heure.

[illegible] distance du fleuve par [illegible].

Il a été question pendant quelque temps d'établir la crevasse de Bonnet Carré et de laisser [illegible] ouverte afin de permettre au [illegible] des eaux de s'écouler dans le lac, ce [illegible] la Nouvelle-Orléans et la Basse [illegible] contre les inondations. Cette [illegible] projetée, car il est [illegible] n'est pas celle que veut [illegible] le Mississipi puisqu'il ne s'y est pas [illegible].

[illegible] du fleuve, au détour de Bonnet-Carré [illegible] la crevasse. La levée [illegible] à une grande distance [illegible]. L'effondrement cependant [illegible] une batture [illegible] vingt-quatre pieds d'eau [illegible].

[illegible] de la crevasse au [illegible] la crevasse au [illegible] à une petite distance [illegible] brasses d'eau et, en [illegible], cette profondeur a été re[illegible] à huit pieds! Il se forme [illegible] une immense batture, au [illegible] en face de la crevasse. Il est en [illegible] du fleuve s'élève [illegible] vingt-quatre pieds; [illegible] observé invariablement au-dessous des crevasses [illegible] simplement par [illegible] accumulation de la force [illegible].

[illegible] s'écouler par une issue étrangère [illegible] dans son lit naturel, acquiert une vélocité d'autant plus grande qu'elle se trouve resserrée dans un espace plus étroit. Nous avons donc l'espoir [illegible] que le courant entraînera [illegible] maintenant [illegible].

Les [illegible] pour construire une nouvelle levée qui se développera en hémicycle [illegible] extérieure [illegible] à cause de la vitesse [illegible] de faire au Mississipi [illegible] sont évaluées à [illegible]. La levée aura douze pieds de haut [illegible]. Ce n'est pas assez. Avec [illegible] la nouvelle chaussée sera [illegible] à la première crue. Il [illegible] de douze pieds de haut environ [illegible] de base, autrement elle ne saurait [illegible] la pression de l'eau. D'ailleurs [illegible] de la paroisse [illegible] pour chaque pied de levée [illegible] pieds de base, ce qui nous donne [illegible] pieds une base de [illegible]. Pourquoi violerait-on cette [illegible]? Qu'on y prenne garde [illegible] pourrait être [illegible].

[illegible] sorte de coteau [illegible] en arrière de la crevasse et [illegible] deux [illegible]. C'est un amas de sable [illegible] que la Mer [illegible] sur les bords du [illegible]. [illegible] dans la cyprière [illegible] de la commission qui ont eu la curiosité de visiter les lieux rapportent qu'ils avaient vu des troncs de quatre à sept pieds de long. Cela n'a rien d'étonnant, car les troncs ont pu venir de la mer par les lacs.

On a découvert également en arrière de l'habitation de M. Garcia des cannes de l'année dernière qui ont été couvertes par les eaux de la crevasse et qui se sont parfaitement conservées en terre. Elles étaient magnifiques, la plupart avaient sept pieds de long; elles étaient [illegible] très douces, ce qui est assez étonnant [illegible] qu'elles ont passé sept mois sous l'eau.

[illegible] dernier, le niveau du fleuve, en face du [illegible], était de 8 pieds 3 1-2 pouces au-dessous de la marque des hautes eaux, et de 10 [illegible] du niveau le plus élevé pendant la grande crue de 1849.

[illegible] la commission [illegible] portée sur les lieux. On peut [illegible] un rapport complet sur la question [illegible].

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Le steamer *Isabel*, venant de la Havane, est arrivé à Charleston le 25 juillet, après une traversée de trois jours.

La frégate anglaise *Indefatigable* est entrée dans le port de la Havane le 18 venant de Labonne. Le steamer *Ohio* y a pénétré le 17, venant de la Nouvelle-Orléans, et s'est remis en route le 19 au soir pour New-York. Le *Georgia* est arrivé de New-York le 19 et est reparti le lendemain pour Chagres.

Parmi les passagers de l'*Isabel* se trouve le général Campbell, consul des Etats-Unis à la Havane. M. Campbell se rend à Washington où l'appelle un ordre du gouvernement.

Le choléra a presque entièrement disparu [illegible].

Les nouvelles de [illegible] sont insignifiantes.

Erratum.—Nous croyons devoir rectifier une erreur qui s'est glissée dans les quelques lignes que nous avons consacrées hier au congrès. L'omission d'un seul mot change entièrement le sens d'une phrase et nous fait dire le contraire de notre pensée. Au lieu de: L'amendement de M. Soulé a simplement formulé ce qui ressortait naturellement des termes mêmes du compromis; *n'a-t-il soulevé aucune objection et a-t-il été adopté* à une forte majorité.

Lisez, pour la partie de la phrase imprimée en italiques: "*Aussi n'a-t-il soulevé aucune objection et a-t-il été adopté* à une forte majorité."

Washington.—On écrit de Washington que le compromis reprend faveur après avoir été pendant quelques jours sérieusement menacé; on croit même que la mesure sera votée. L'amendement portant que le différend entre les Etats-Unis et le Texas, au sujet des frontières de ce dernier Etat, sera référé à des commissaires, ne peut manquer d'être adopté. S'il passe ainsi que l'amendement de M. Foote, le sort du bill est assuré.

CONGRES.

Le Sénat, dans la séance du 23 juillet, a repris la suite de la délibération sur le bill de compromis. L'amendement de M. Foote n'a pas été mis aux voix. Un autre amendement tendant à abroger les lois mexicaines au sujet de l'esclavage a été écarté.

La Chambre des Représentans a consacré la séance à la lecture de plusieurs rapports présentés par les comités permanens. Elle s'est ajournée ensuite après avoir disposé de plusieurs bills du Sénat.

Le commodore Morris est arrivé à Washington le 23 juillet, à bord du steamer *Vixen*, de retour de la Havane où il est resté une semaine. Il a annoncé officiellement au gouvernement que quarante-deux des Américains faits prisonniers à Contoy avaient été libérés et qu'ils se trouvaient en ce moment à Pensacole à bord de la corvette *Germantown*. Le commodore Morris se félicite fort de l'accueil qu'il a reçu des autorités espagnoles. Il n'a eu la mort du Président qu'en entrant dans le *Chesapeake*.

Sénateur de l'Ohio.—Thomas Ewing, ex-secrétaire de l'intérieur, vient d'être nommé par le gouverneur de l'Ohio, Sénateur en remplacement de M. Thomas Corwin nommé secrétaire du trésor.

CHRONIQUE LOCALE.

Incendie.—Hier, vers deux heures du matin, le feu a éclaté dans une maison connue sous le nom de Café Canterbury et située rue Chartres, entre St-Louis et Conti. Le zèle et l'activité des pompiers ont préservé les maisons voisines, mais celle où le feu s'est déclaré a été consumée en entier. Le café, tenu par M. Gomez, était assuré pour $3000, valeur à peu près équivalente à celle de l'établissement. L'édifice était également assuré à la Compagnie d'Orléans pour la somme de $5000, et appartenait à M. John Gauche qui s'en était rendu acquéreur depuis peu de temps. Les loges de l'Etoile Polaire et Magnolia, I. O. O. F., qui occupaient le troisième étage, ont perdu tous leurs meubles et décors; elles étaient assurées à la Compagnie des Marchands pour la somme de $3000. Un moment le feu a menacé de se communiquer, par les derrières, aux vastes magasins de MM. Rochereau & Co; heureusement les pompes sont parvenues à le maîtriser avant qu'il ne s'étendît dans cette direction. Un jeune Allemand, nommé Bernard Kohn, a été arrêté au moment où il quittait la maison en flammes, mais un examen sévère, passé par devant le recorder Genois, a démontré qu'il n'était pour rien dans ce sinistre.

1ère Municipalité.—Un individu a comparu hier devant le recorder Genois, sous une accusation d'abus de confiance, mais la plainte est tombée, lorsque l'accusé eut prouvé qu'il était seulement débiteur régulier du demandeur.

2e Municipalité.—Cette partie de la ville a été très tranquille et l'alderman Hale, recorder *pro tem* n'a eu à s'occuper que de quelques cas de bris de paix et d'ivrognerie.

CHRONIQUE DES CAMPAGNES.

Tentative de meurtre—Emprisonnement. Nous lisons dans le *Courrier du Teche* de samedi dernier:

"Une tentative de meurtre accompagnée de circonstances déplorables est venue jeter la consternation dans notre village, ordinairement si paisible.

Dans la soirée du samedi, 30 juillet, M. A. Fourmy a tiré un coup de pistolet sur le nommé Jules Poupeville, connu sous le nom de *Jules-le-Boucher*, voici dans quelles circonstances. Pour donner une idée exacte de faits, nous devons remonter à quelques jours avant l'accident.

On sait déjà que, dans l'affaire qui devait avoir lieu entre M. Alcibiade Deblanc et M. Edgard Voorhies, Fourmy était l'un des témoins de Deblanc. Cette particularité, fort indifférente en elle-même, avait soulevé cependant depuis quelques personnes, particulièrement à quelques Français, compatriotes de Fourmy. Ils décident, Jules en tête, qu'un Français, un Européen, dans ces contrées, ne devait point se mêler de ces sortes de choses, à moins, cet dans un [illegible], et affaire ayant lieu *entre créoles*; ils concluent, en conséquence, que Fourmy devait être *lynché*....

Fourmy est informé de ces dispositions dans la journée du vendredi 19 courant. Fourmy a la vue basse; il est myope au point d'en être infirme, presque ridicule; il est de notoriété publique qu'à cinq ou six pas de distance il est incapable de reconnaître une personne qu'il ne voit pas journellement.

Le vendredi Jules pendant une partie de cette journée sans pouvoir le rencontrer. Samedi matin, 20, il se trouvait dans le voisinage du bureau du juge Simon, lorsqu'on lui dit que Poupeville venait de son côté. Il s'avance à sa rencontre, l'aborde et lui demande si, effectivement, il avait manifesté l'intention de le *lyncher*. "Oui! oui!" (je l'ai dit) "répond Jules, oui! oui!" Sur ce, Fourmy lui administre plusieurs coups de bâton dont deux, appliqués sur la tête, ouvrent la peau du crâne et renversent Poupeville. Ce dernier se relève au même instant, décharge sa colère en apostrophant son adversaire de la manière la plus violente et finit par lui dire: "*Sacré gredin! tu n'as pas fini avec nous; nous te forcerons à quitter la paroisse!*"

MM. Alcibiade Deblanc et Louis Fournet arrivent alors assez à temps pour empêcher Fourmy de porter de nouveaux coups.

Deblanc demande alors à Poupeville pour quelle raison il voulait lyncher Fourmy: "*Parce qu'il s'est mêlé de ce qui ne le regardait pas*," répond Jules, *parce qu'il s'est mêlé d'une affaire entre créoles*.

Dans le courant de la journée, Jules manifeste devant plusieurs personnes l'intention de tirer une éclatante vengeance des mauvais traitemens que Fourmy lui a fait subir; il dit ceci: "*Je ne crains que une vie, qui est peu de chose et, quand je tomberai, ma belle, je ferai payer cher à celui qui m'a frappé les coups que j'aurai reçus.*"

On croyait et on avait dit que Fourmy partait le même jour pour la ville à bord du *Flora* qui se trouvait dans le port. Jules manifeste l'intention de se rendre à la Nouvelle-Ibérie pour y trouver son homme. Fourmy est informé de tous ces détails, de tous ces propos. Mais Fourmy ne partait pas et n'en avait même pas l'intention. Le soir du même jour entre cinq et six heures, Fourmy se trouvait au café de M. François Cades. Jules arrive armé d'un pistolet. Tous les assistants se lèvent alors précipitamment, et un large vide se fait autour des deux adversaires. Jules ne fait cependant aucune démonstration en présence de Fourmy qui se trouve au même instant face à face avec lui. Jules dit alors et répète plusieurs fois que son pistolet n'est pas chargé; puis il sort, le tenant. Une personne qui avait été présente à toute la scène dit *alors* à Fourmy: "Jules a tiré sur vous, mais son pistolet a raté." Ce mot sera prouvé en justice.

Quelques minutes après, Jules Poupeville revient avec un fusil. En voyant cette persévérance à le poursuivre, Fourmy demande aux assistants de le laisser seul avec son ennemi. On l'engage à se retirer, à monter à l'étage supérieur, il s'y refuse; à force d'instances et de remontrances on réussit à l'entraîner; on l'emmène en haut.

Fourmy est désormais convaincu que son adversaire en veut à sa vie, qu'il est décidé à le tuer n'importe comment et n'importe où; mais, au milieu de ces sinistres prévisions, la crainte du *lynchage* le préoccupe par dessus tout, il dit à ses amis: "C'est décidé, parceque je suis myope et ne puis me défendre, parceque je ne puis voir venir un ennemi à cinq pas, je serai indignement *lynché* ou assassiné en pleine rue." A dater de ce moment, il n'ose s'aventurer seul dans le village, sa figure est décomposée, son air égaré; accompagné de quelques personnes, il rentre chez un ami chez lequel il logeait.

Une plainte contre Jules Poupeveil devait être portée par devant M. Mongé, juge de paix; il se trouvait absent. La plainte est portée devant M. Alcibiade Deblanc. Jules comparait.

On apporte le pistolet avec lequel il était venu dans le cabaret et qu'il avait dit *n'être pas chargé*. Plusieurs témoins déposent. L'un d'eux disait avoir entendu dire à Jules *que son pistolet n'était pas chargé*. En ce moment le juge tenait le pistolet à la main; il y enfonçait la tige d'une plume qui, à peine entrée, s'arrêtait presqu'aussitôt, preuve évidente que l'arme n'était pas vide: "*Oui! oui!*" dit Jules qui remarquait ce mouvement "*Oui, il est chargé!*" Il refuse d'ailleurs de répondre à aucune question.

Le juge donne l'ordre au constable d'aller chercher deux témoins, Fourmy entre alors, au moment où M. Valsain Fournet adressait à Poupeville quelques questions sur le droit qu'un homme pouvait avoir d'assouvir ses rancunes personnelles au moyen du *lynchage*. Fourmy prend place, à deux pas de Jules environ et un peu obliquement par rapport à ce dernier qui se tenait debout, appuyé sur le dossier d'une chaise. On dit à Fourmy d'ôter son chapeau; il l'ôte effectivement; au même instant une détonation se fait entendre. "Jules est frappé; il se tient debout pendant un instant; puis il tombe; le sang coule avec abondance. On nous croira sans peine lorsque nous dirons qu'au moment on venait de s'accomplir cet acte d'une inqualifiable folie, un sentiment de terreur et de stupéfaction s'empara de tous les assistans. Tous s'élancent vers Fourmy et lui adressent les reproches les plus violents. "N'importe!" répond celui-ci qui était en proie à la plus effrayante agitation" je sais que je suis perdu, que la loi sera impitoyable pour moi; mais au moins je ne serai pas assassiné en pleine rue parceque je suis myope et sans défense: je ne serai pas lynché." Au même instant on entoure le blessé, on lui donne les premiers secours et Fourmy disparaît, entraîné par un de ses amis.

Revenu de la première émotion, M. Alcibiade Deblanc lance un *warrant* contre Fourmy et le remet au shérif. Celui-ci, aidé de ses députés, du constable et de quelques personnes, se met à la poursuite du coupable. On l'avait vu se diriger vers la résidence du docteur Landry chez lequel il demeurait; on s'y rend; il avait disparu. Pendant une heure environ, toutes les recherches sont vaines. Fourmy, en entendant un grand train de voix et le bruit de la marche de quelques personnes, croyant que quelques furieux s'approchaient pour le saisir et le lyncher. Il s'était échappé alors par une porte opposée à celle par laquelle entraient ceux qui le cherchaient; il avait fui, non pour se dérober à l'action de la justice mais pour éviter d'être massacré. Cependant, après quelques recherches infructueuses le docteur Landry invite lui-même les personnes présentes à visiter sa maison et toutes ses bâtisses. MM. Drauzin Broussard, W. Greig, député shérif, et plusieurs autres se rendent chez le docteur, cherchant en vain le coupable dans tous les lieux où il aurait pu se réfugier.

Une demi heure après, Fourmy se rend lui-même près du shérif, se constitue prisonnier entre ses mains en lui expliquant les motifs de sa fuite déterminée par la crainte des brutalités dont on l'avait menacé;—et rendu là, sous la protection du shérif et de ses députés, entouré de quelques amis qui ne justifiaient pas sa conduite, mais qui l'auraient défendu, au besoin, contre toute attaque illégale, contre tout homme qui n'eût pas été le représentant de la loi, ses terreurs ne l'abandonnaient pas. Lorsqu'il fut connu qu'il s'était remis lui-même aux mains de l'autorité, plusieurs personnes, parfaitement calmes et silencieuses d'ailleurs, vinrent grossir le petit groupe qui l'entourait. Chaque nouvel arrivant lui paraissait un ennemi altéré de haine et de vengeance; il fatiguait le shérif de ses craintes et de ses expressions d'inquiétudes. On aura peine à nous croire lorsque nous dirons qu'après avoir été renfermé dans la bonne et solide prison de St-Martinville, il ne s'y croyait pas en sûreté suffisamment abrité contre une tentative de *lynchage*.

Au moment de l'accident, Jules Poupeville avait reçu du docteur Hilliard les premiers secours. Il fut bientôt transporté chez lui, et le docteur Radlinski, appelé dans la nuit, s'est rendu auprès du blessé le dimanche, vers quatre heures du matin. Le docteur Radlinski a constaté que la balle, après avoir pénétré dans l'aine, dans le voisinage immédiat des gros vaisseaux, était ressortie à la partie postérieure de la cuisse, ainsi traversée de part en part. Mais, quoi qu'on en ait dit, l'artère n'a été nullement atteinte. Le sang fourni par la plaie provenait de la blessure d'une veine, et l'hémorrhagie a pu être arrêtée assez facilement. Depuis l'accident, l'état du blessé s'est amélioré sensiblement et il est permis d'espérer que sa guérison s'accomplira sans autres complications.

MEXIQUE.

Nous empruntons les faits suivans au *Trait-d'Union* de Mexico dont une liasse nous a été transmise hier par la poste.

Horrible assassinat a Puebla.—Il y a aujourd'hui huit jours, vers six heures et demie du matin, qu'un habitant honorable de Puebla, M. Camilo Barros a été assassiné d'une manière qui rappelle le crime commis contre l'infortuné député Caicedo. Les servantes de la maison s'étaient absentées pour aller remplir leurs devoirs religieux, et M. Barros reposait tranquillement dans son lit, quand son propre domestique l'attaquant à l'improviste, le frappa de vingt-quatre coups de poignard; la victime avait cessé de vivre avant d'avoir reçu tous ces coups, portés avec une fureur inouie.

Après avoir commis son crime, l'assassin, revêtu de divers effets d'habillemens appartenant à son maître, s'empara de toutes les valeurs qu'il put rencontrer, et quitta la maison dans l'intention de fuir hors de la ville. Il alla se cacher dans une auberge écartée, jusqu'à ce que la nuit lui permit de s'éloigner sans danger d'être reconnu. Mais le juge qui s'occupa de l'instruction de cette affaire, agissant avec la plus grande discrétion, avait donné des ordres sévères à toutes les portes de la ville, dans toutes les auberges et dans tous les hôtels, pour l'arrestation de l'assassin. C'est à la suite de ces sages précautions, que le jour même du crime, la justice a pu s'emparer de la personne du coupable, dans l'hôtel où il s'était réfugié et sur la dénonciation du propriétaire de cet hôtel qui avait remarqué des taches de sang sur l'une des pastres avec lesquelles l'assassin avait payé sa dépense.

Le juge a déployé, dans cette circonstance, une telle activité, que trois jours après son arrestation, le criminel avait tout avoué.

Vols de la diligence et des charriots.—On nous affirme que quatre diligences, deux venant de Vera-Cruz à Mexico, et deux autres allant de Mexico à Vera-Cruz, ont été arrêtées ces jours derniers à Rio Frio, et que les voyageurs qu'elles contenaient ont été complètement dévalisés et détroussés. Les voleurs de grande route ont paraît-il, changé de tactique; avant d'arrêter la diligence, ils s'embusquent derrière des arbres ou des buissons, et tirent, contre les voyageurs, une première décharge, puis ils s'avancent, enlèvent tout ce qu'ils rencontrent, et s'éloignent en emmenant avec eux jusqu'aux chevaux de la diligence.

On dit encore qu'un convoi de charriots ou d'arrieros a été pareillement attaqué et volé, et qu'un négociant, venant à Mexico avec une quinzaine de mille piastres de marchandises, a été de cette manière complètement ruiné.

Juan Pescador l'imposteur.—Il paraît que Juan Pescador, le diseur de messes, n'était pas parti pour l'intérieur comme on l'avait cru. Le *Siglo* prétend qu'on l'a arrêté dans une église de la capitale, pendant que, suivant son habitude, il y célébrait le service divin.

Henri Herz.—Le pianiste californien, en apprenant l'apparition du choléra à Mexico, a changé sur le champ son itinéraire. Au lieu de suivre sa marche vers la capitale, il s'est rendu, le 28 juin, de Guadalaxara pour Tepic, où il se proposait de donner encore deux concerts, pour ensuite, se diriger sur San Blas, et s'embarquer, le 10 juillet, sur le steamer venant de San Francisco et se rendant à Panama. Il devait rester quelques jours à Panama, ainsi qu'à Guayaquil, puis se transporter à Lima. De Lima, Henri Herz reviendra au Mexique, afin de s'embarquer, pour France, à Vera-Cruz.

ASCENSION AÉROSTATIQUE.

Le compte-rendu suivant est emprunté à la revue scientifique du *Journal des Débats*.

Hier (2 juillet) l'Académie ne pouvait disposer que de fort peu de temps pour la partie publique de sa séance; néanmoins, le secrétaire perpétuel, M. Arago, a cru devoir donner quelques détails sur l'expédition aérostatique dont les journaux quotidiens ont déjà fait connaître le personnel, le but et les principaux incidens.

L'entreprise de MM. Bixio et Barral est assurément très louable; ils ont voulu, à l'instar de M. Gay-Lussac, faire de la navigation aérienne un moyen d'exploration scientifique; ils ont voulu faire une application sérieuse du magnifique appareil qui, jusqu'à présent, n'a trouvé à s'employer qu'aux divertissemens de la multitude. Au lieu de s'élancer en plein midi sur la place publique au milieu des curieux, ils devaient partir silencieusement tout au matin du jardin de l'Observatoire; au lieu d'agiter à la main un drapeau aux vives couleurs, ils avaient chargé la nacelle d'instrumens de précision, de baromètres, d'hygromètres, de récipiens divers pour recueillir de l'air à hauteurs différentes; au lieu de flotter paisiblement à quelques centaines de mètres à la vue du port, ils devaient s'élancer comme une flèche et s'élever tant que le leur permettraient leurs poumons et la force ascensionnelle de leur montgolfière. Mais sans doute ils ont craint de se commettre avec les gens dont ils voulaient être nettement distingués. Ils n'ont pas voulu ou ils ont négligé de prendre à bord un pilote dont le nom aurait rappelé des exercices frivoles, et, dans leur inexpérience, ils n'ont guère pu recolter que l'honneur stérile d'un courageux naufrage.

Tous les hommes de science jeunes et courageux ont rêvé voyage en ballon, et presque tous ont fini par voir qu'il fallait, pour aborder une pareille entreprise, beaucoup de temps et beaucoup d'argent. M. Barral et M. Bixio ont cru pouvoir se passer de l'un et de l'autre; et leur triste aventure a montré que le courage et l'enthousiasme ne pouvaient y suppléer.

Nous ne saurions dire au juste à quelle époque les hardis voyageurs ont conçu leur projet; mais, pour le mettre plus promptement à exécution, ils sont allés trouver un aéronaute de profession, M. Dupuis-Delcourt. — Voici trois mille francs, lui ont-ils dit, procurez-nous une monture convenable, et nous nous chargeons de la gouverner.

C'est samedi dernier, à quatre heures du matin, que le savant et le représentant devaient s'élever dans les airs. A minuit, le ballon n'était pas encore arrivé. Enfin on apporte la fatale machine, on l'enfle et on la coiffe d'un filet trop étroit. Le ballon était trop vieux, le filet était trop neuf. La pluie qui vint à tomber, rétrécissant les mailles, raccourcissant les cordages, la nacelle, au lieu de rester suspendue à plusieurs mètres au dessous de l'aérostat, était presque en contact avec lui. Mais l'heure s'avançait, on tenait à partir absolument, malgré vents et marée. Dans des conditions si défavorables, quand l'impatiente machine, agitée par le vent, surchargée par la pluie, se débattait captive au milieu de trente hommes employés à la retenir; quand on hésitait sur la quantité de lest à emporter; quand surtout deux ouvriers, l'aiguille à la main, ne suffisaient pas à réparer les points faibles, d'autres, moins résolus, plus raisonnables aussi, auraient remis le départ à huitaine. Mais il paraît qu'au moment d'accomplir un grand œuvre, l'homme est pris d'un vertige auquel il ne résiste pas même en présence du plus grand danger. Le fait est qu'à dix heures vingt-sept minutes du matin, les voyageurs ont quitté terre en présence de quelques savans qui ont dû les suivre d'un œil inquiet jusqu'au moment où ils ont disparu dans les nuages, car le temps était couvert d'une couche nuageuse de 3,000 mètres d'épaisseur, ainsi qu'on pu le constater sur place les aéronautes improvisés.

C'est après avoir dominé ce voile épais, et au moment où ils retrouvaient un ciel serein, que les voyageurs commencèrent à reconnaître les vices de construction de leur frêle esquif et à en ressentir les inconvéniens. En pénétrant dans des régions élevées, le ballon, qui était parti gorgé d'humidité, se desséchait, se dilatait spontanément et sa force ascensionnelle allait toujours croissant. Survint une dilatation inévitable qu'on n'avait pas prévue, on dont on croyait du moins pouvoir se rendre maître. Mais comme le filet était trop petit, comme les cordages étaient trop courts, le ballon, en se dilatant, vint bientôt peser sur le cerceau qui suspend la nacelle, puis son volume augmentant toujours, il finit par faire hernie à travers le cercle, en couvrant les expérimentateurs comme d'un vaste chapeau. Impossible de continuer les observations, la rupture était imminente. Il fallait donner issue à l'excédant de gaz en faisant jouer la soupape, mais on la trouva condamnée; son fil, pressé entre le cercle de suspension et la tumeur proéminente de l'aérostat, ne transmettait plus l'action de la main. M. Barral prend alors son couteau, le plonge dans l'enveloppe et livre passage à l'hydrogène, qui, en s'écoulant, enveloppe la nacelle d'une atmosphère irrespirable. A des symptômes d'asphyxie succèdent des vomissemens, et en revenant à eux les voyageurs s'aperçoivent qu'ils descendent à toute vitesse. En levant les yeux, ils aperçoivent, un peu au-dessous de l'équateur du ballon, une longue déchirure horizontale de plus d'un mètre et demi. Cet accident, qui dut leur causer tant d'effroi, leur sauva probablement la vie. La rapidité de la descente les débarrassa du gaz qui les enveloppait.

Mais il fallait surtout se préparer à toucher terre. C'est dans cette manœuvre que M. Barral montra tout le sang froid, toute la présence d'esprit, toute l'habileté d'un aéronaute consommé. Sans s'intimider, il rassemble son lest, et mesure d'un regard assuré la distance qui le sépare de terre et qui diminue avec une effrayante rapidité, et dès qu'il se croit assez près du sol, il jette par-dessus le bord tout ce qu'il croit pouvoir soulager la nacelle, en épargnant, quoi qu'on en ait dit, ses précieux instrumens. Le coup lui réussit aussi bien que possible, le ballon vint échouer, moins violemment qu'on aurait pu le craindre, dans un champ de vigne, près Lagny, dans le département de Seine-et-Marne. M. Bixio en est sorti sain et sauf. M. Barral en a été quitte pour une égratignure et une contusion au visage, qu'il eût évitée, s'il n'avait pas tenu à sauver son compagnon d'infortune, le baromètre qui lui avait servi à mesurer les hauteurs.

Cette périlleuse traversée a duré en tout quarante-sept minutes, et la descente s'est effectuée en sept minutes seulement. MM. Barral et Bixio ne s'en sont pas moins élevés à 5,826 mètres au-dessus de leur point de départ, et à 5,893 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le peu de durée de leur séjour dans les hautes régions de l'atmosphère ne leur a pas permis de remplir leur programme; ils n'ont pu relever, pendant leur période ascensionnelle, que quelques observations au moyen du baromètre, du thermomètre et du polarimètre. Le baromètre leur donnait les hauteurs à tout instant, et c'est au moyen de cet instrument qu'ils ont mesuré l'étonnante épaisseur de 3,000 mètres que portait la couche de nuages dans laquelle ils ont disparu; le thermomètre leur a montré que la température baissait à mesure qu'ils s'élevaient, à peu près suivant la même loi qu'avait observée M. Gay-Lussac lors de sa mémorable ascension en 1804. Pendant son séjour dans les nuages, M. Barral a visé dans toutes les directions, avec le polariscope que lui avait confié M. Arago, et il n'a trouvé aucune trace de lumière polarisée; c'est bien ainsi que M. Arago entendait que les choses se passent, lorsque dans une précédente séance il montrait que le polariscope peut servir à mesurer la hauteur des nuages isolés dans un ciel serein. Au moment le plus critique de l'expédition, quand M. Barral plongeait son couteau dans l'étoffe distendue par le gaz, il ne songeait guère à observer la température; mais les thermomètres à minima que lui avait confiés M. Walferdin faisaient tout seuls leur besogne, ils ont dû conserver l'indication des températures qu'ils marquaient à cet instant, et quand ils auront été rapportés avec tout le matériel de l'expédition, on aura sur ce point des renseignemens précis.

Tels sont les détails que nous avons recueillis de la bouche de M. Arago. On se tromperait fort si l'on croyait M. Barral ou M. Bixio découragés par cet échec; ils sont bien décidés à recommencer sur de nouveaux frais. On ne peut qu'admirer leur zèle et leur persévérance, mais on doit en même temps faire des vœux pour qu'ils mettent à profit les avertissemens d'une première expérience. Que ces messieurs prennent donc largement leur temps; qu'ils fassent confectionner à loisir une nouvelle et puissante machine aérostatique, mûrement étudiée dans tous ses détails et qu'ils ne craignent pas de s'associer un homme pratique qui se charge de les diriger au travers de l'océan atmosphérique, et laisse tout entiers à leurs observations et à leurs expériences.

FEUILLETON.

Le Vengeur du Mari.

L'ETANG DES ILES FLOTTANTES.

XVI.

(Suite.)

Les terreurs de Terral étaient affreuses, car la nature qui l'avait fait vaillant, généreux, intelligent, avait tenu d'une tache incurable ce noble caractère, cette tache, c'était la jalousie, ce sentiment compréhensible chez les âmes souffrantes, l'orgueilleux avare et envieux plus peut-être que de la passion, exclusive et idolâtrante.

A partir de la lecture de cette lettre, le malheureux fut en proie à une idée fixe. Il cherchait à quel nom pouvaient s'appliquer ces deux initiales dont la lettre était signée et qui brillaient sans cesse devant ses yeux comme deux chiffres de feu. Mais en vain se creusait-il la cervelle à ce sujet, en vain les conjectures les plus absurdes se heurtaient-elles dans sa tête; aucun indice ne venait l'éclairer. Il lui faudrait donc descendre à un honteux espionnage, il lui faudrait tarder la décision pour pouvoir exercer cette vengeance qu'il appelait de tous ses vœux.

Le jour même il voulut quitter sa chambre de malade et dit à Alice:

—Je me sens assez fort, grâce à vos bons soins, ma chère amie, pour essayer de travailler. Je désire revoir mon cabinet et parcourir mes livres arriérés.

—Permettez-moi de vous y accompagner, répondit doucement la jeune femme.

Terral, réprimant un geste d'impatience, s'appuya sur son bras.

Quelle fut sa surprise, en entrant dans le cabinet, de voir devant lui, reposant sur un socle, au dessus de son bureau de travail, le buste d'Alice admirablement exécuté. Il se crut un instant dupe d'une hallucination, et se dit:

—Aurai-je donc toujours sous les yeux ce visage trop aimé! mais non, c'est trop réel. Ah! l'heure est bien choisie pour me faire un pareil don!

Il s'approcha furieux, ne pouvant retenir sa colère, prêt à saisir et à briser sous ses pieds ce marbre, faussé et hypocrite preuve d'affection, tandis que la jeune femme, restée en arrière et essayant de sourire, sentait le fiel de la honte imprégner tout son être. Le cœur gonflé, les yeux lançant des éclairs qui présageaient la tempête, Jacques Terral contemplait les bras croisés le chef d'œuvre de Raoul, lorsqu'un moment où sa rage allait faire explosion et accabler la jeune femme, il recula de stupeur en lisant ces deux initiales, R. V, empreintes au bas du socle. "Le sculpteur est le coupable, le sculpteur est le signataire de la lettre!" telle fut la pensée qui jaillit rapide comme l'éclair à l'esprit du maître de forges. Une sorte de joie amère et désespérée le saisit. Déjà il se retournait pour saisir le bras d'Alice et lui faire avouer le nom de l'artiste; mais il réfléchit que si sa femme aimait l'homme qu'il soupçonnait, elle resterait à tous ses efforts pour obtenir la révélation souhaitée et qu'il n'obtiendrait rien par la violence. Il eut donc la force de maîtriser son émotion et résolut de feindre le calme et la confiance.

—Ainsi donc, Alice, pendant que j'étais absent, vous avez pensé à moi, vous avez compris que ce serait pour moi de contempler votre image, planant sur mes heures de travail! C'est là une bonne et affectueuse idée!

La jeune femme devint rouge comme une cerise et comprima un léger frémissement. Ces paroles retombaient sur son cœur comme des flèches empoisonnées, car le cri de sa conscience prêtait un sens fatalement ironique aux remerciemens de son mari.

—C'est une pensée bien simple et bien naturelle, mon ami, répliqua Alice; le souvenir de ceux que nous aimons n'a-t-il pas une secrète vertu pour raffermir notre courage chancelant dans les luttes et les épreuves de la vie! N'est-ce pas comme un parfum qui rend autour de vous l'atmosphère plus saine et qui ne laisse épanouir dans votre cœur que des sentimens purs et avouables?

Elle dit ces derniers mots avec un accent de mélancolie si vraie que Terral éprouva un instant quelque attendrissement, mais ses yeux se reportèrent sur les deux initiales, et il dit d'une voix contrainte:

—Oh! vous êtes vraiment, Alice, la femme chaste du poète, l'honneur et la joie du foyer, l'orgueil de la famille! Certes vous ne ressemblez pas à ces folles sans pudeur qui livrent à tous les vents des carrefours, à tous les caprices des désœuvrés, à tous les chuchottemens de la médisance les noms qu'elles ont fait serment de porter sans tache et de faire honorer par tous. Aussi n'avez vous jamais à rougir ni devant votre propre conscience, ni devant l'ami que j'accueillerai dans mon logis, ni devant le mendiant auquel vous faites l'aumône et qui vous bénit dans sa prière.

—Pourquoi tous ces éloges! murmura-t-elle timidement. S'il est des femmes qui manquent à leur devoir, elles doivent trouver dans leur âme un juge si sévère et si habile en châtimens que je ne puis m'empêcher de plaindre ces malheureuses pécheresses.

—Vous les plaignez! s'écria Terral. Vous, les plaindre, Alice! Ah! il n'y a que des âmes blanches et candides comme la vôtre qui puissent prendre en pitié ces créatures perverses dont vous ne sauriez comprendre l'abjection! Quant à moi, laissez-moi me réjouir et remercier le ciel de m'avoir donné une femme aimante et fidèle, car j'ai de la fermeté et du courage, mais je n'aurais pu tolérer une trahison de ce genre. Que l'on vienne m'annoncer soudainement l'incendie de mes granges et de mes forges, la grêle sur mes vignes, la fuite de mon banquier, ma ruine totale en un mot, que de riche un seul mot me fasse pauvre, qu'un accident me rende infirme, que la calomnie m'abreuve d'humiliations, eh bien! le ciel dans sa rigueur me trouverait peut-être encore résigné. Oui, je supporterais ce poids d'infortunes qui en accablerait tant d'autres. Mais perdre le trésor où j'amassais secrètement toutes mes illusions dernières, toutes mes tendresses, toutes mes espérances; mais devoir déserter et maudire le refuge unique où je puis vivre sous peine de ne plus vivre, ce serait là un malheur qui ferait de moi un autre homme, plus semblable à un malade frappé de vertige, de démence et de rage qu'à un être doué de raison.

La jeune femme tremblait comme une feuille en écoutant cet élan de jalousie passionnée; un instant, elle eut la pensée de se jeter aux pieds de son mari et de lui tout avouer; mais ses dernières paroles l'en empêchèrent.

Pour lui, il passa sa main sur son front, et reprenant un air souriant,

—Mais dans quelles divagations allais-je m'égarer, reprit-il, au lieu d'admirer le don précieux que vous me faites, Alice! Quel chef-d'œuvre! quelle ressemblance! et comme le sculpteur a admirablement compris le caractère touchant et ouvert à la fois de votre physionomie! c'était une tâche difficile, en vérité! L'expression sereine et candide de vos traits, votre regard doux et rêveur, il a tout reproduit à merveille! C'est bien là le coup de ciseau d'un maître et d'un maître tout à fait inspiré par son modèle. Je veux le remercier, Alice, car ce n'est qu'avec de l'enthousiasme, et non avec de l'argent, qu'une œuvre d'un si haut mérite peut se payer.

Madame Terral répondit avec un embarras extrême, quoiqu'elle se fut préparée à cette demande.

—Mon ami, le sculpteur a voulu rester inconnu, il a mis cette condition à son travail. J'espère que tu me permettras d'être fidèle à la parole que je lui ai donnée, et que tu ne t'offenseras pas de ce mystère.

Il feignit de ne pas s'apercevoir de son trouble.

—Certes j'aurais lieu de m'en offenser, ma chère, poursuivit-il vivement. Je veux serrer la main à cet habile artiste et le compter au nombre de mes amis. Prendre sa modestie au mot, ce serait de l'ingratitude; je ne veux pas demeurer son obligé sur ce point. Je sens que j'aimerai l'homme qui m'a préparé cette joie pour toutes mes heures pénibles et laborieuses.

Ses yeux souriaient, mais ses lèvres se crispaient en donnant passage à ces hypocrites paroles. Alice se laissa cependant prendre au piège. Elle éprouvait une répugnance instinctive à céder.

—J'avais promis le secret, dit elle encore.

—Allons, ma chère, ne nous faites pas tant prier, reprit-il. Tout profane que je suis en fait de beaux-arts, je garantis à votre sculpteur un brevet de grand homme sur le vu de ce buste. Son nom, Alice? s'il est obscur aujourd'hui, je veux qu'il soit célèbre demain!

La jeune femme regarda encore son mari par un sentiment de vague inquiétude; mais le front de Terral rayonnait de joie et de sincérité. Elle n'hésita plus.

Vous le connaissez, répondit-elle. C'est un de vos plus dévoués travailleurs; c'est un gentilhomme et un artiste qui n'a pas cru se déshonorer en revêtant la blouse de l'ouvrier, et qui a caché sous le nom plébéien de Franz Muller le nom armorié de ses ancêtres.

—Franz Muller! repris avec une surprise effrayante le maître de forges.

—Franz Muller n'est autre que notre sculpteur de Goettingue, M. Raoul de Vaumeillan.

—Raoul de Vaumeillan! c'est lui! cria Jacques Terral d'une voix rauque.

Et le voile se déchirant enfin à ses yeux, il se dit à lui-même avec amertume:

—Et moi, qui ne me suis pas défié de la blouse de ce Franz Muller, moi qui le donnais pour guide à ma femme et qui croyais à son dévouement, sans que rien m'avertit de mon sot aveuglement!

EMMANUEL GONZALES.

(A continuer.)

On nous prie d'annoncer que le steamer JENNY LYND suspendra ses voyages jeudi et vendredi, pour les reprendre comme par le passé, samedi, 3 courant.

Le brick en fer JOSEPHINE sera vendu aujourd'hui à l'Arcade de Banks, par P. B. Taylor, encanteur. Ce navire est très convenable pour le commerce du Golfe et mérite sous tous les rapports l'attention des armateurs et capitaines.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mercredi soir, 31 juillet 1850.

Les transactions de coton ont été de 3000 balles, pendant les trois derniers jours. Les prix n'ont pas varié et malgré les avis favorables d'Europe les acheteurs paraissent craintifs.

Londres 1,400 boucauts de tabac ont changé de mains depuis lundi à des cours très pleins.

Le sucre et la mélasse se vendent lentement aux anciens cours.

La farine est faible, environ 5,000 barils ont été faits depuis lundi. Dans le même espace de temps, 1,300 sacs de maïs ont été vendus de 75 à 84 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié. La demande est peu animée.

Le whiskey vaut 23 à 24 cts le gallon pour le rectifié.

Le change n'a pas varié.

Le fret s'est raffermi. Le coton pour Liverpool se charge à 5/16 d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Maria Burt, Vaughn, p. Galveston.
Steamship Globe, W. J. Talbot, p. Brazos Santiago.
Navire Boston & Webster, Bose, p. Londres.
[illegible] Florida, Pearson, p. Boston.
Brick Belle del Mar, Tuckaberry, p. Navy Bay.
[illegible] Smith, p. la Havane.
Goélette Jane Elizabeth, [illegible], p. Indianola.

—ARRIVÉS.—

U. S. Steamer Col Clay, Dilke, de Tampa Bay.

—STEAMERS.—

F. M. Streck Streck, de Laborche.

—MEMORANDA.—

New-York, 21 juillet—Départ, navire Eva Lewis, de la Nlle Orléans.
Boston, 22 juillet—Arrivé, navire Sheffield Hamilton, de la Nlle Orléans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

Canada, pour New York	[illegible]	le 20 Juillet
Canada, de New York	[illegible]	le 14 Août

A MM. les Membres de la Pompe No. 7.

Messieurs,—Je vous prie d'agréer mes sincères remercîments pour les services désintéressés que vous m'avez rendus en préservant mon magasin du dernier incendie.

Pour J. B. BLACHE
1aout—2f G. LEAUMONT.

Compagnie des Pompiers d'Orléans No 21.

LES officiers et membres de cette Compagnie se réuniront lundi soir 5 août, à 7 1/2 heures, au local habituel, pour la séance régulière du mois. L'exactitude est requise pour affaires importantes.

Par ordre
1aout—4 L.D. RICHARD, Secrétaire.

LA société existant au nom de GILDEMEESTER & MAILLOT, est de ce jour dissoute d'un commun accord.

P. John Gildemeester ayant acheté l'intérêt de Charles Maillot, liquidera l'ancienne maison et continuera les affaires pour son propre compte, au même emplacement, No 33, rue Gravier sous la raison de Gildemeester & Co.

P. JOHN GILDEMEESTER.
1er aout—6 CHS MAILLOT.

LE soussigné ayant vendu à M. P. John Gildemeester son entier intérêt dans la maison de Gildemeester & Maillot (précédemment Charles Maillot & Co,) vient d'ouvrir le magasin No 26, rue Gravier, où il continuera le même genre d'affaires et sollicite le patronage de ses amis et du public en général, il liquidera les affaires de la maison de Chas Maillot & Co.

1 août—6 CHS MAILLOT.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA Société ci devant existant sous la raison D'AQUIN Frères est de ce jour dissoute d'un commun accord. La signature sociale sera employée pour la liquidation seulement par les deux associés.

E. D'AQUIN,
A. D'AQUIN.

Nlle-Orléans, 31 juillet 1850. 1er aout—1m

LES soussignés ont formé ce jour une Société pour les affaires de boulangerie, sous la raison F. D'AQUIN & Co. Ils espèrent que le public et leurs amis leur continueront leur patronage.

F. D'AQUIN,
G. MONTREUT,
1er aout 1850—1m L. L. BOWN.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nlle Orléans, 31 juillet 1850.

UN dividende de cinq pour cent sur les profits de cette Banque a été déclaré ce jour et sera payable après le 12 août prochain.

Par ordre de la Direction
1aout RICHARD RELF, Caissier.

A LOUER—Le rez-de-chaussée du beau magasin No 40, rue de la Douane. S'adresser à
1 aout DE FOREST & Co.

ON demande dans une maison de commission un jeune homme parlant espagnol. S'adresser à
1 aout DE FOREST & Co.

CHANGE sur Bordeaux, à vendre par
A. CARRIERE
1aout 25, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Radius, venant de Bordeaux:
350 caisses vin rouge, à vendre par
P. LONGIS,
1aout 47, Vieille Levée.

AMIDON—En débarquement du brick John French, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & CO,
1aout 20, Vieille Levée.

TABAC Cuba, Vuelta de Abajo, Vegas de Panama, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & CO.
1aout 20, rue de la Vieille-Levée.

TABAC SAGUA de Panama, pour capes, en débarquement du brick John French, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co,
1aout 20, Vieille Levée.

BUREAU DU TRESORIER DE LA MUNICIPALITE No. UN.

AVIS est par le présent donné qu'il y a dix mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'ordonnance approuvée le 28 décembre 1848, et payables en 1851; que cette somme devant être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au samedi 29 septembre 1850, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de tout montant desdits bons; et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme en caisse.

Les propositions devront porter en suscription: "Propositions pour la vente des Bons de la Première Municipalité."

Nouvelle Orléans, 30 juillet 1850.
31juil J. A. DUREL, Trésorier.

Le navire THOS. T. WALES, de Liverpool, est en déchargement au poteau No 1, 3me municipalité. Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en Douane, sous cinq jours, autrement leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais.
31juil H. V. BAXTER, 79, Commune.

RHUM DE LA JAMAIQUE—6 pipes en douane à vendre par
MITCHELL & MARENDORFF,
20 avril 36, rue Poydras.

SUCRE DE LA HAVANE—125 caisses sucre brun, en magasin et à vendre par
MITCHELL & MARENDORFF,
20 avril 36 rue Poydras.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes sur les polices émises pendant l'année finissant le 12 juillet 1850

Prime sur les incendies	$ 83,891 31	
Do do risques de mer	106 473 21	
Do do fleuves	109,637 79	300,002 34
Moins les primes remboursées	8 751 65	
Do do sur les assurances non terminées	60,547 91	69,299 76
Primes gagnées pendant l'année		$250,702 58
Payé pendant la même période pour les pertes:		
Sur les incendies	$ 35,809 60	
Sur les risques de mer	70,219 67	
Do do fleuves	44,308 87	
	$147,836 04	
Montant des contre-assurances et dépenses, moins les intérêts et escomptes, &c	19,683 27	167,019 14
Profits à partager		$83,703 44

La Compagnie rapporte en outre, qu'elle avait le 12 juillet, fin de l'année fiscale, l'actif suivant:

En bons et hypothèques sur des biens fonds libres, dans les paroisses d'Orléans et Jefferson valant le double des sommes prêtées dessus	$ 32,000 00	
Billets à recevoir	260,129 31	
Dû sur les primes et en recouvrement	7 713 40	
En caisse	59,958 41	
Actif		$359,801 12

Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de *trente trois et un tiers pour cent* sur les primes nettes de l'année dernière, payable en *scrip* à dater du second lundi d'août prochain.

La Compagnie informe également qu'elle a commencé à prendre des ASSURANCES SUR LA VIE et qu'elle continuera à assurer,

LA VIE, L'INCENDIE, ET LES RISQUES DE MER ET DES FLEUVES.

Elle offre à la communauté tous les avantages d'une institution appartenant à la Nouvelle-Orléans, les bénéfices sont investis dans son sein et les garanties sont représentées par un capital de

TROIS CENT SOIXANTE MILLE PIASTRES.

THOMAS A. ADAMS, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
CHARLES J. MANSONI, Secrétaire.

Samuel Bell,	H. M. Wright,
Glendy Burke,	J. W. Zacharie,
Moses Greenwood,	Cornelius Fellowes,
J. A. Bareuil,	C. T. Buddecke,
Wm P. Converse,	W. B. McCutchon,
David Hadden,	Louis Dufouilles,
John D. Bein,	C. A. Barrera,
J. W. Stanton,	O. L. Dabelstein,
Nathan Jarvis,	F. Puig y Puig,
George Jonas,	Z. Taylor,
P. Sauve,	Wm Burgess,
J. F. C. Vier,	D. C. Randlett,
John M. Bell,	J. Rillard,
E. J. Walsh,	C. R. Wright,
G. S. Hawkins,	John O. Woodruff,
K. B. Sumner,	P. Y. Carlisle.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

LE 30 JUILLET 1850.

BUREAU DES DIRECTEURS DES ECOLES PUBLIQUES DE LA MUNICIPALITE No Un.

Séance du samedi le 29 juin 1850.

RESOLU que le surintendant est et demeure autorisé de louer à bail pour cinq ans la maison connue sous le nom de "Salle de Bal St-Philippe," lequel bail commencera le 1er octobre prochain, d'après les termes et conditions suivantes, savoir:

Le loyer sera de deux mille deux cents piastres par an, payable par trimestre. Les propriétaires s'engagent à réduire, à partir de la première année du dit bail, la somme de onze cents piastres, et onze cents piastres à partir de la seconde année, lesquelles sommes seront appropriées pour les réparations nécessaires à la dite maison. Ces réparations seront faites sous la direction du voyer de la Municipalité et conformes à un plan.

Je certifie que la résolution qui précède est une copie exacte de mes registres.

Nlle Orléans le 29 juillet 1850
REYNES, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,

Le 30 juillet 1850.

AVIS est par le présent donné que conformément à la résolution adoptée par la Direction des Ecoles Publiques de la Municipalité No Un, dans sa séance du 29 juin 1850, je vendrai au rabais, le lundi 12 août 1850, à midi à mon bureau, le contrat pour les réparations à faire à la maison d'école connue sous le nom de "Salle de Bal St Philippe," située dans la rue St Philippe. Ce travail sera fait conformément au plan et spécifications déposés dans le bureau du voyer.

31 juillet A. D. CROSSMAN, Maire.

DISSOLUTION.—La société ci-devant existante sous la raison McDowell & Peck, est par le présent dissoute d'un commun accord et le nom social sera employé pour la liquidation.

Les soussignés ont formé ce jour une société pour continuer les affaires de commission sous la raison McDowell, Mills & Co.

R. McDOWELL,
W. MILLS,
R. HILLS,
J. G. McDOWELL.

Nlle-Orléans 29 juillet 3juil

Bas, Balancis, Filets, Linge de table.

100 DOUZAINES chaussettes demi-écru, 75 douz. bas blancs de coton pour dames, 6 caisses balancis 4/4 pour moustiquaire, 5 do serviettes et essuie mains diapré & Huckaback, 6 do nappes brodées en couleur, 10 do toile d'Irlande supérieure, 4 do toile à draps blanche, 12/4, 2 do 5/8 et 3/4 mouchoirs batiste fil. Venant d'arriver et à vendre par

McDOWELL MILLS & CO,
3juil 96, Gravier.

Impériales pour le marché mexicain.

REÇU par le navire Osmosco, de Liverpool, 1,000 pièces 5/4 impériales, qualité supérieure.

1,750 pièces 7/8 do do do
A vendre par McDOWELL MILLS & CO,
30juil 96 Gravier.

Cotons du pays.

35 BALLES Appleton 4/4 cotons écrus, 10 do Cabot do do do, 35 balles Milledgeville 4/4 do do p. chemises, 40 do Ashland 4/4, Osnaburg épais, 30 do Lawrence 7/8 do do, 10 do Ashland do do, 15 do do Duck Canevas, 10 do cotonnades assorties, à vendre par
McDOWELL, MILLS & Co.,
30juil—3s 96, Gravier.

Aux Habitants Sucriers.

CHAUDIERES à sucre, grilles et gueules de fourneaux de toutes dimensions, de la fonderie Slacker, du Tennessee, constamment en main et à vendre par J. C. LAVILLEBEUVRE,
157, rue Carondelet.

CHANGE sur Paris directement, à vendre par
EUGÈNE ROCHEREAU,
30 juillet 17 et 19, rue St-Louis.

RIZ.—50 tierces et 20 tierces riz de la Caroline, en déchargement de l'Edmondson et à vendre par MITCHELL & MARENDORFF,
30juil 36, rue Poydras.

QUININE—1,000 onces en magasin et à vendre par E. P. HART & Co,
30juil 79, Tchoupitoulas.

GARANCE—1 barrique à vendre par
E. P. HART & Co,
30juil 79, Tchoupitoulas.

LOUIS MEDERIC,
CORDONNIER POUR DAMES,
A TRANSPORTÉ SON MAGASIN
RUE DAUPHINE, No 25,
Entre Ste Anne et Dumaine.
29 juillet

A LOUER.

UNE bonne NOURRICE, sans enfant. S'adresser chez P. A. Bertrand, encoignure Bienville et Royale 29 juillet

$5 piastres de récompense.

IL a été volé samedi sur à notre porte, une selle patente noire. La récompense ci dessus à quiconque nous la fera recouvrer et dénoncera le voleur.
E. J HART & CO,
29 juillet 79, Tchoupitoulas.

Batistes Imprimées.

UN grand assortiment vient d'être ouvert. Batistes imprimées, organdis et balzorines, tissus de soie, dentelles valenciennes, mouchoirs batiste, ombrelles, pèlerines brodées.

D. H. HOLMES, 114, rue du Canal,
29 juillet entre Bourbon et Dauphine.

Marchandises pour les marchés Mexicains.

55 Balles impériales de 36 pouces, dans les magasins de la douane.
1,000 écharpes crêpe rouge, do do do
6 balles indiennes anglaises, do do do

En magasin:

50 balles coton écru, très fort
40 caisses denims bleus.
A vendre à des conditions raisonnables par
F. H. PETITPAIN,
30juil—3f No 8, rue du Canal.

ON demande un bon jardinier fleuriste français, pouvant fournir des renseignements satisfaisants. S'adresser No 22, rue St Louis. 27 juillet

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ! dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif Juno Cordial du Dr. Larzette est proclamé comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques et il est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

ATTENTION. Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New York, (seul agent américain) est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdé.
13 mars—6m v et c

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle; les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, pourvues de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement, offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2 "
" " 3e classe, $1 "

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
26juil—1an 87, rue Royale.

EN débarquement du navire Ferdinand, venant de Bordeaux:
5 demi pipes Marsellion Cognac, 6me preuve;
11 quarts do do do do;
11 huitièmes do do do do;
150 paniers de deux pompouelles anisette Chauvet fils;
8 caisses maltic rouge, jaune et vert;
36 do vin blanc de douze bouteilles, à vendre par R. TALAMON,
3 juil 188 et 188, rue Royale

DÉTERMINATION IMPORTANTE.

U. LAROUSSINI & Co. Avantageusement connus du public, avant résolu de ne rien garder de leur présent STOCK pour la saison prochaine, ont l'honneur de faire savoir aux amateurs du bon marché qu'ils vendront jusqu'au premier septembre prochain, toutes les marchandises qu'ils ont en magasin A N'IMPORTE QUEL PRIX, pourvu que la perte n'excède pas 25 pour cent, dans le but d'avoir de la place pour le riche assortiment qu'ils doivent recevoir au commencement de septembre U. LAROUSSINI & Co,
Maison Rouge sur la Levée, et
26 juillet—1m encog. Hôpital et Royale.

A VENDRE à des prix très réduits, pour clore un compte par l'Arendal

En Douane:

Cognac de M. Castillon jeune, 1840, de preuve 23 futailles en 1/2, 1/4 et 1/8 de pipe.

En Magasin:

450 caisses vin rouge St Estèphe, Médoc, 1846
41 do do Ch Marg. et Ch Larose, 1842.
76 do ou pan huile d'olive de Bétus, Bordeaux
45 do absynthe de Yersin & Lacoultre.
22 do kirsch.
102 do vin blanc vieux H.-Saut. et H. Barsac.
44 paniers Champagne de Massinc et de Loyaux.
S'adresser 177, rue St Pierre à
26juil NADAU DU TREIL.

EN débarquement du navire le Radius, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin rouge bon ordinaire.
100 barils vin blanc, 1re marque.

Leur magasin, situé à l'encognure des rues Moreau et Mandeville, 3me municipalité, offre aux acheteurs un avantage incontestable tant par la modicité des prix, que par la variété et le choix des VINS, LIQUEURS et COMESTIBLES de toute description dont il est constamment alimenté.
26juil BOYER FRERES.

GRAINES pour oiseaux—16 sacs à vendre par
B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

CACAO—40 sacs de Guayaquil et de Para, à vendre par B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

VIN DE XERES—150 barils à vendre par
B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

CHARBON pulvérisé pour distillateur—6 boucauts, à vendre par B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

TABAC A CHIQUER de Lilienthal—12 barils, à vendre par B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

CIGARES de la Havane—500,000 qualités assorties, à vendre par B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

SALSEPAREILLE—25 balles Tampico, à vendre par B. VALLS,
25 juil 37, rue de la Commune.

AMANDES—50 damejeannes amandes fraîches, en parfait état, à vendre par
B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

SUCRE de la Havane—90 caisses blanc et jaune, en débarquement du navire Siberia, à vendre par B. VALLS,
26juil 37, rue de la Commune.

PIERRES A FILTRER—75 à vendre par
B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

NOURRICE—Une jeune femme, blanche, pouvant parler l'anglais, le français et l'allemand, et ayant un enfant de six semaines, désire trouver à se placer comme nourrice.

On donnera de bonnes recommandations. S'adresser au No 115, rue Ste Anne, entre Dauphine et Bourbon. 25 juin—5

ON DESIRE LOUER pour le 1er octobre ou novembre prochain, une bonne maison à un ou deux étages, contenant au moins 4 ou 5 chambres avec une grande cour. On préférerait qu'elle fut située sur la rue des Remparts ou Esplanade; dans ce cas un loyer raisonnable sera payé. S'adresser au No 30 Vieille Levée, entre Bienville et Douane
25 juillet—1tf

Rubans,—Rubans, Rubans.

THOMAS BRADY,

Offre aux dames qui désirent acheter des rubans:
Cent onze boites
RUBANS DE CHOIX
Depuis six cents et quart et au dessus
30 juil—6 22, RUE CHARTRES.

LUNDI, 22 JUILLET,
THOMAS BRADY
OFFRIRA EN VENTE
Onze Mille Verges de
JACONATS FRANÇAIS ET ORGANDIES
A DOUZE CENTS ET DEMI LA VERGE.
Hâtez-vous pour les bons.
THOMAS BRADY,
23juil—9f 22, rue de Chartres.

CINQ MILLE VERGES
Mousselines de Laine
A DIX CENTS LA VERGE.
A vendre par THOMAS BRADY
23juil—9f 22, rue de Chartres.

Les meilleures qualités de
MOUSSELINES FRANÇAISES
A DOUZE CENTS ET DEMI LA VERGE.
A vendre par THOMAS BRADY,
23juil—9f 22 rue de Chartres.

Avis intéressant pour la bourse des acheteurs

THOMAS BRADY

Prévient le public qu'il continuera à vendre, pendant le mois de juillet, la balance de son Stock de Marchandises Sèches, au RABAIS CONSIDÉRABLE du prix ordinaire. THOMAS BRADY,
23juil—9f 22, rue de Chartres.

ETOFFES DE DEUIL

DE TOUS LES GENRES.

Grand et riche assortiment de TOILES, TOILES A DRAPS, COURTEPOINTES, SOIERIES—RUBANS—MOUSSELINES, CALICOS—GUINGHAMS et Marchandises pour FAIRE A MOITIE PRIX.
Gants en cheveux blancs à 50 cents paire
THOMAS BRADY,
23juil—9f 22, rue de Chartres.

Mousseline Laine.

CINQ MILLE VERGES MOUSSELINE LAINE DES MEILLEURES QUALITES—En vente aujourd'hui à dix cents la verge. THOMAS BRADY,
23juil—9f 22, rue de Chartres.

THOMAS BRADY,
22, Rue de Chartres

TOILES—MOUSSELINES—BAREGES
Au bon marché ordinaire. 23juil—9f

AVIS.—La société qui existait sous la raison de commerce P. A. LANAUZE & Co est dissoute depuis le 20 juillet, par expiration d'après acte passé par Felix Percy.

P. A. LANAUZE,
ADOLPHE LANAUZE,
ERNEST FILLEUL.

Le sieur P. A. Lanauze reste seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires au No 59, rue de la Levée, entre les rues St-Louis et Conti.

Nlle Orléans le 23 juillet 1850 23 juillet—30f

EFFETS PERDUS—Hier, à 10 heures et demie du matin, il a été perdu en passant par les rues Douane, Bourbon et Conti, un petit paquet de LINGES, sales, contenant 14 mouchoirs de fines broderies et deux pèlerines. Une récompense libérale sera donnée à celui qui rapportera ces effets rue Conti, No 184, entre Bourgogne et Remparts.
23 juillet—5

Chaudières a sucre du Tennessee.

EN débarquement du steamer Talleyrand et autres arrivages récents, formant un assortiment complet:
350 chaudières de 30 à 84 pouces;
250 grilles à fourneaux de 3 à 7 1/2 pouces.
100 bouches à feu simples et doubles portes, à vendre par J. C. LAVILLEBEUVRE,
157 rue Carondelet

P. S.—Les personnes dont les ordres sont déjà enregistrés sont priées d'envoyer au bureau les instructions nécessaires pour expédier. 22 juil

LE soussigné continue à vendre à des prix réduits la balance de son stock.
Mousselines de couleur;
Tissus de soie;
Barèges, toiles d'Irlande et ombrelles
D. H. HOLMES, 114, rue du Canal,
22 juillet—6 entre Bourbon et Dauphine.

VINS—40 barriques vin rouge Montferrand, 50 do do St Estèphe, 80 do do vieux St-Julien Médoc pour famille, 70 do do do chateau Margaux do, 15 do do do chateau Lafitte do, 40 demi barriques do do chateau Margaux do, 60 do vin blanc Haut Sauterne, 70 do do Haut Barsac, 16 demi pipes cognac, 10 quarts do très vieux do, 6 huitièmes do do, à vendre par DUBUCH FRERES,
24 juil 77 rue St Louis, entre Royale et Bourbon

200 Caisses vin rouge St-Estèphe, 150 do do St-Julien, 100 do château Latour vieux, 100 do chateau Lafitte, do, 120 do chateau Margaux, 70 do Cos destournel très vieux, 70 do chateau Margaux en 24 demi bouteilles, 100 do vin blanc Haut-Sauterne, 100 do do Haut Barsac, 40 do do do en 24 demi bouteilles, absinthe, kirsch, anisette, liqueurs assorties, bouchons, damejeannes, curaçao, marasquin, huile Plagniol, champagne, etc. etc. etc., à vendre par DUBUCH FRERES,
24 juil 77 rue St Louis, entre Royale et Bourbon

EN débarquement du navire Radius, venant de Bordeaux:
40 barriques vin ordinaire Montferrant.
10 do vin Fronsac de 1846.
40 barils vin blanc.
huit demi eau de vie. 245 caisses Muscat.
A vendre par H. NOEL & GUIRAUD,
24juil 103, rue Royale

CAFE—20 sacs fin vert Havane, en débarquement de la barque Siberia, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 Vieille Levée.

TABAC—40 balles Vuelta Abajo, capes et tripes, qualité supérieure, en débarquement de la barque Siberia, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 Vieille Levée

GRAINES DE LIN—5 tierçons, belle et propre, nouvellement reçue de Cincinnati, et à vendre par P. CUSACHS,
24juil encoignure Condé et St. Philippe.

SEL D'EPSOM—12 barils en magasin, et à vendre par P. CUSACHS,
24juil encoignure Condé et St. Philippe.

GRAINES DE GENIEVRE—2,000 livres graines de genièvre fraîches, dernièrement reçues, à vendre par P. CUSACHS,
24juil encoignure Condé et St. Philippe.

BOUCHONS—100 balles bouchons pointus et réguliers;
10 balles bouchons pour eaux minérales;
10 " " damejeannes;
10 " " conserves,
à vendre par P. CUSACHS,
[illegible] encoignure Condé et St. Philippe.

INDIGO DE GUATEMALA—4 surons, première qualité, à vendre par P. CUSACHS,
24juil enc. Condé et St. Philippe.

POTASSE—5 boucauts en magasin, à vendre par P. CUSACHS,
24juil enc. Condé et St. Philippe.

CAMPECHE—30 barils Bois de Campêche coupé à l'usage des teinturiers, à vendre par
P. CUSACHS,
24juil enc. Condé et St. Philippe.

SUCRE HAVANE—104 caisses blanc, brune et brun, en débarquement de la barque Siberia, à vendre par R. CAHUZAC,
24juil No 34 Vieille Levée.

VIN BLANC—Haut-Sauterne en demi-bouteilles et en caisses, article supérieur, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
13juil 36, Natchez

LEGION DE LA LOUISIANE.

Escadron de Cavalerie.

D'après les ordres du Brigadier Général commandant la Légion, l'escadron se réunira dimanche prochain [illegible] à [illegible] heures et demie [illegible] pour une revue d'inspection.

[illegible]
Par ordre du Lieutenant Colonel
AUGUSTIN VIAVANT,
27juillet Adjudant.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

ATENCION.

La Compañia tomará las armas y uniformada se reunirá en el paraje acostumbrado el próximo domingo 10 del corriente, a las 3 1/2 en punto de la tarde, para asistir a una revista de inspeccion.

Se recomienda en estremo á los miembros activos hagan todo el esfuerzo posible de ser exactos al cumplimiento de la presente orden, atendiéndose al favor que redunda a la Compañía.

De orden del capitan
CAYETANO PACHE, sargento 1o.
julio 26

AVIS.

LE public est informé que d'après une résolution de la direction, le prix du Gaz sera réduit, à dater du premier janvier prochain, de *cinq piastres à quatre piastres cinquante cents les mille pieds cube.*

Les personnes désirant faire établir le Gaz chez elles pour la saison prochaine doivent faire application à l'avance afin de préparer l'installation et éviter par ce moyen le retard que la quantité des demandes qui ont lieu au commencement de l'hiver occasionne invariablement.

Par ordre de la direction,
9 juil—1m P. N. WOOD, Trésorier

AVIS.—Les propriétaires de cafés, cabarets, grocerie, etc sont notifiés d'avoir à payer le Troisième Trimestre avant le 15 courant, la loi autorisant le collecteur à poursuivre les délinquants après cette époque.

Nlle Orléans, le 9 juillet 1850
V. LABATUT,
10 juillet—30f Collecteur de la 1re Municipalité

MAGASIN A LOUER—A louer pour le premier août prochain un grand magasin sur la rue du Canal, No 120, à côté de la maison Holmes.

S'adresser chez VICTOR HEBERT,
17 juillet—10 169, rue de Chartres.

A LOUER.

LE MAGASIN No 58, rue Gravier occupé maintenant par MM. McCutchon & Co. On en donnera possession le 1er novembre prochain. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co,
1aout 17 et 19 rue St Louis

MAGASIN A LOUER—Le magasin No 20, rue Jefferson. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser No 22, rue St Louis, à LEOPOLD JEANNET & Co,
2 juillet 22, rue St Louis.

J. N. RICULFI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
ET IMPORTEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre,
No 17, RUE COMMUNE.

B. TATOUT & CO.,
Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays.
Ancienne maison TATOUT FRERES. No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse. [illegible]

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.
PAUL JUGE Fils & Co.
Importeurs de Vins, Eaux de vie, Huile d'olive, &c.
Et Marchands Commissionnaires,
21fev 27, rue St Louis.

VINS en barriques et en caisses.—14 barriques vin de Bordeaux, très supérieur, 300 caisses de vins en caisses, d'une qualité très supérieure, telles que Chateau Latour, Chateau Lafitte, Léoville, Canteneau, Gruau Larose et Branne Mouton, à vendre par DUFOUR WILLIAMSON & CO,
24 juillet 36, rue Natchez

NATTES ET PAILLASSONS—50 ballots nattes No 1, 30 rouleaux paillassons, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
DUFOUR WILLIAMSON & CO.,
24 juillet 36, rue Natchez

VIN BLANC Haut Sauterne en barils Chateau Rieussec, supérieur, s'est autre conservé ce port, à vendre à bon marché pour clore un envoi, par DUFOUR WILLIAMSON & Co,
23juil 36, Natchez

VINS Madères et de Xerès—50 quarts et 70 sixièmes de barriques vin Xerès, de choix et quarts vin Madère, nouvellement reçus venant directement de Cadix et en douane, vendus pour clore une consignation, par
DUFOUR WILLIAMSON & Co,
24avril 36, rue Natchez

HUILE D'OLIVE—[illegible] paniers huile de Marc[illegible] en magasin et à vendre par
F. DE FUENTES & CO,
27juil [illegible] Vieille Levée

COGNAC—[illegible] des marques bien connues de Jean Jacques, Maglory, J et J. Dupuy, Renaud [illegible], Alex de Montebello, A. de Mondion, A. L. Bievile, J. Cassin & Co, John Renaud & Co, la Rochelle, J. Fraud, en demi-pipe, quarts et huitièmes de pipes
J & J TARIOS,
29 juillet 31, Vieille Levée.

VINS DE PORTO—500 barils de la marque connue F. Durand J & J. TARIOS,
22 juillet 31, Vieille Levée

VIN EN BARRIQUE—10 barriques vin Haut Talence pour famille J & J. TARIOS,
22 juillet 31, Vieille Levée.

VIN EN CAISSES—1700 caisses vin des marques suivantes: Haut Talence, St Emilion, St-Julien, Margaux, Médoc J & J TARIOS,
22 juillet 31, Vieille Levée.

GUIGNOLET—30 caisses d'une qualité supérieure et à vendre à bas prix pour clore
J & J. TARIOS,
22 juillet 31, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—300 paniers de Hippolyte Dinet à Epernay et H. Paul & Co, à Rheims
J & J TARIOS,
22 juillet 31, Vieille Levée.

BRIQUES A FEU—30 milliers briques anglaises en déchargement du navire York, et à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
23juil 28, rue des Magasins

GENIEVRE DE HOLLANDE—5 pipes marque double Aigle et Steamboat, à vendre par
E J. HART,
23juil 79, Tchoupitoulas.

SUCRE—200 colis sucre en pain, écrasé et en poudre, à vendre par E J HART,
23juil 79 Tchoupitoulas

JAMBONS DUFFIELD—50 tierces à vendre par
E J. HART,
23juil 79 Tchoupitoulas

ALCOOL—50 barils, preuve 92 pour cent, WHISKEY—200 barils extrait Oliver à vendre par SEXCOMB & VOORHIES,
23juil 14, Tchoupitoulas

JAMBONS—40 tierces Stagg & Shaw, Schorley & Hough & Davis passés au sucre
LANGUES DE BŒUF—30 barils Stagg & Shay et Davis, à vendre par
SEXCOMB & VOORHIES,
23juil 14, Tchoupitoulas

GRAISSE—400 barillets prime.
HUILE DE GRAISSE—30 barils Hart & Son No. 1.
CHANDELLES—1,000 caisses Verdin Shelling & Co—Etoile, à vendre par
SEXCOMB & VOORHIES,
23juil 14, Tchoupitoulas

GENIEVRE—8 pipes genièvre de Hollande, marque du Steamboat, en douane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
23 juillet No 3, rue Front.

SUCRE—150 caisses sucre de la Havane blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
23 juillet No 3 rue Front

CIGARES—150,000 cigares de différentes qualités, en déchargement du navire Siberia, de la Havane, et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
23 juillet No 3, rue Front.

CIGARES FIGARO et autres, des meilleures marques, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
23 juillet No 3, rue Front.

EN débarquement du navire Radius, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
175 caisses vin rouge St-Estèphe
250 do do St-Julien
500 boites sardines à l'huile,
1200 demi et 500 quarts idem.
PERBOS FRERES,
23 juil—15 encoignure Royale et Dumaine

EN débarquement de la barque Niko, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
500 caisses vin rouge St-Estèphe
PERBOS FRERES,
23 juil—15 encoignure Royale et Dumaine

POUR LE DRAW-BACK—500 caisses vin rouge St-Julien, en déchargement du navire Radius, capitaine Murray, venant de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE,
23juil 147, rue Royale

160 CAISSES de 24 demi bouteilles vin Haut Brion, St Julien Médoc et Grand Larose.
10 caisses fruits au jus de Teysonneau Jr.
190 boites et demi-boites truffes au naturel de do en débarquement du navire Radius, venant de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE,
23juil 147, rue Royale

ROUES
ET CHARRETTES A BŒUFS

EN déchargement du navire Philadelphia et en magasin, un grand assortiment de roues de charrettes à bœuf, avec ou sans essieux, convenables pour le marché Mexicain et celui du Texas.

Aussi charrettes, wagons d'habitations, brouettes à terre et autres, à vendre à bas prix par
JAMES D DENEGRE,
18 juillet—1m 27, rue de la Vieille Levée.

Avis aux Planteurs Sucriers.

A VENDRE à bas prix une CHAUDIERE A SUCRE, en cuivre, à serpentine le tout complet. S'adresser à
HOGAN & TUREAUD,
18 juillet—2m 20, rue de la Vieille Levée.

ON demande pour le commerce de GROCERIES, une personne capable de prendre charge des affaires de la maison. maison veut une personne qui ait par elle même de justes prétentions à des avantages peu communs.

Adressez poste office B No 121. 30 juillet

ARTICLES DIVERS—50 paniers huile d'olive, 15 barriques vin St Estèphe, 240 barrillets graisse No 1, 5 barils vieux Porto, 50 caisses thé, 20 barriques pois cotes, 20 demi, quarts et barils mess bœuf, 200 caisses vin rouge assorti, 60 sacs café de Rio prime, 31 caisses blanc de baleine New Bedford, 50 caisses chandelles de l'Etoile, 50 caisses tabac, 150 do savon, fantaisie et autres. 40 tierces jambons passés au sucre, 5 sacs pêches sèches, 20 sacs poivre et épices, 10 caisses citrons secs, 20 caisses vin de Porto, 15 boucauts sucre, 20 barils sacs bouchons, 10 barils vieux whiskey de Bourbon, 30 do rectifié, 10 boucauts tabac en feuilles, 1 caisse tabac à fumer, 10 caisses tabac à priser, 100 demi-jeannes de 3 et 5 gallons, 5 barils huile de graisse, 10 douzaines langues de bœuf, 20 barils mess porc, 5 caisses fruits au jus, 10 caisses cornichons, 10 paniers champagne, 20 pipes eau-de-vie, qualités assorties, et à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
19 juillet—s 26, rue Gravier.

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS—150 caisses, en déchargement du navire Reliance, et à vendre par
R. G. HOBBS,
10 juil—10 23, rue de la Douane.

PICADURA—[illegible] du Calle [illegible], à vendre [illegible]
[illegible] Jr.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.

(Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana.)

ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT
FOND DE RESERVE GARANTI $10,000
Principal Capital de $500,000,
Bureau Général No 46, rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

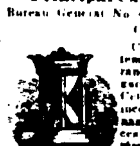

CETTE Compagnie est maintenant prête à faire des assurances sur les BLANCS ET LES ESCLAVES, à la prime établie. Cette Compagnie étant la seule incorporée dans cet Etat, prenant exclusivement des assurances sur la vie, avec un fond de réserve garanti, offre aux personnes qui désirent se faire assurer des avantages plus considérables que les autres.

Elles est également fondée sur le principe mutuel, chaque assuré devient actionnaire et participe aux profits, et n'est responsable de rien au delà du montant des primes accumulées.

Les Compagnies d'assurances établies sur le principe mutuel prospèrent généralement, surtout celles qui assurent exclusivement sur la vie, parce qu'elles sont basées sur des calculs dont l'expérience a confirmé l'exactitude. Le succès de la Compagnie est surtout garanti par le fond de réserve de $10,000 qui ne pourra être diminué ni employé, comme cela est le cas dans toutes les autres Compagnies.

Ce fond de $10,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer.

Des permis de Californie sont accordés aussi que des privilèges pour les voyageurs.

Directeurs

Joshua Baldwin,	John D. Bein,
Henry C. Nelson,	Henry Renshaw,
Charles M. Waterman,	Edward C. Payne,
Mark Walton,	William C. Tompkins,
James Bonner,	George W. West,
Warrick Martin,	Thomas J. Dix,
William H. Garland,	John Calhoun,
George C. Lawrason,	Jilson P. Harrison,
Robt. M. McAlpin,	John Leeds,
A. B. Roger,	M. O. H. Norton,

JOSHUA BALDWIN, Président
HARMAN DOANE, Secrétaire
Richard Bein, } Médecins (Heures de 10
Howard Smith, } Examinateurs. (à 3 heures
E. L. Gould, Avocat 17juillet

A VENDRE—Pour un prix très modéré, un moulin à scie et ses dépendances, situé dans la paroisse St-Charles, rive gauche, et connu sous le nom de *White saw mill*.

Pour plus amples informations, s'adresser à Madame Evariste Perret, propriétaire, à la paroisse St Jacques, sur l'habitation de Madame veuve Alex Humphreys. 8 jn—

AVIS AUX FAMILLES qui désirent aller passer l'été à la Campagne.

PLUSIEURS appartements à louer à **Mandeville**. Les dits appartements peuvent loger plusieurs familles.

Le propriétaire des dits appartements est aussi propriétaire des deux goëlettes, la CELESTE et le RANÇON, qui font régulièrement les voyages toutes les semaines. Il se charge du transport des meubles et marchandises pour la dite destination au prix le plus modéré. Deux voitures très commodes sont attachées à l'établissement pour les personnes qui désirent se promener.

S'adresser à M. J. MERIC, Vieux Bassin, No 1, à Nlle-Orléans. 15m

A. BLACHE.

ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes

Eau de vie marque de New-York,
Genièvre do New-York,
Rhum do de Maratarin,
Rhum do de New-Orleans.
Savon de P. K. Barnes & Co. No 1 et 2
4 juin—1an

HOTEL CALIFORNIEN.

CET Hôtel, l'Etablissement le plus vaste et le plus commode du beau village de Mandeville, sera ouvert pour y recevoir les familles, dimanche 14 courant. Les chambres y sont disposées de la façon la plus confortable et sont fournies de tous les objets nécessaires aux dames et aux enfants.

La table sera servie des mets les plus délicats et des vins des meilleures qualités. Des femmes attentives et accoutumées au service ont été engagées et rien n'a été négligé pour satisfaire les exigences des visiteurs.

Prix de la Pension et Logement

Par Mois	$36
Par Semaine,	$10
Par Jour,	$ 2

Enfants et Domestiques moitié prix.

Une vaste cabane à bains est en voie de construction et sera exclusivement réservée aux Dames elle sera placée à 100 pieds du rivage.
12juil—1m HORACE LAUZAINGHEIN

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du **Steamboat**, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en to à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales JAMES PLINT
15mai—1an 55, rue Commune

C. GODIN

Libraire Relieur et Papetier,
173, RUE DE CHARTRES, 133,

Vient de recevoir un bel assortiment de livres de Bureaux.

Atelier de reliures en tout genre.

AVIS.

UN vieux praticien dans l'Etat de la Louisiane le Docteur JULES VIGNE, de Paris ayant résidé 14 ans dans la paroisse Pointe Coupée offre ses services aux habitants de la Nouvelle Orléans. Sa demeure est encoignure Royale et Esplanade. 15juil—1m

Ecriture et Tenue de livres.

29 RUE CHARTRES.

Classes à l'Académie d'Ecriture de Dolbear, de 9 1/2 à 11 heures du matin et de 4 à 6 heures du soir. Leçons particulières à domicile, encoignure Magazine et Race, de 7 à 9 heures du matin. Quelques leçons suffisent pour donner une belle écriture RUFUS DOLBEAR.
25 fev

ON demande un ouvrier ferblantier travaillant au zinc et le cuivre et sachant l'anglais et le français.

Une longue durée de travail lui est assurée si peut convenir. S'adresser au bureau du journal.
[illegible] juillet

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Huda & Johannah, venant de Bordeaux:
100 barriques vin rouge.
10 demi barriques vin blanc.
Sur la levée, en débarquement du navire Cérès venant de Marseille
50 barriques vin rouge marque Bergasse
1juil—1m G. M. LE CAS, 30 Bienville

MATCHES

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Jacout, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 130, rue de Chartres.

A LOUER.—Un magasin à 2 étages, situé encoignure St-Ferdinand et Levée, 3me Municipalité. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à J. B Ducret rue St-Louis, ou à M. Voisin, rue Ste Anne, encoignure Dauphine. 6juin—2m

OSCAR SARPY,

Marchand de Comestibles,
ENCOIGNURE CONDÉ ET ESPLANADE

VIENT de recevoir par le navire Magnolia, du Havre, 24 douzaines fromage de Hollande, 3 caisses de fromage de gruyères, 24 fromages, 2 caisses saucissons de Lyon, 3 caisses moutarde de Maille. Toujours en main les articles nécessaires aux familles. Conserves, sucre, liqueurs café, etc. 19 mars

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.,
DEPOT CHEZ P. A. BERTRAND
Encoignure Royale et Bienville.

La Louisiane est de tous les pays celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves, et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique on pourrait dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter... Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employez le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov

Sirop de Daphnine,
de P. A. BERTRAND, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale

L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité, aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aigue ou chronique. 26juin—

HOTEL DE MONTEREY
A MONTEREY (MEXIQUE.)

LES voyageurs qui se rendent à MONTEREY au Mexique, sont prévenus qu'un vaste et magnifique hôtel vient d'y être établi sous le nom de HOTEL DE MONTEREY. Le propriétaire de cet établissement n'a rien négligé pour y faire un séjour agréable à ses pensionnaires. Les chambres sont commodes et parfaitement aérées, et la table est servie de façon à satisfaire toutes les exigences des gourmets.
29 juin

EN magasin et à vendre par le soussigné:
[illegible] graines d'anis espagnol.
3,000 graines de genièvre fraîche.
60 livres essence d'anis,
25 do do d'absynthe
100 do do menthe poivrée.
100 do do de citron,
100 do do bergamothe.
P. CUSACHS
10 juil Encoignure Condé et St Philippe

CAMOMILLE—3 barils camomille fraîche en débarquement et à vendre par
P. CUSACHS,
10 juil Encoignure Condé et St Philippe

CAMPECHE—50 barils bois de Campêche, coupés pour les teinturiers, à vendre par
P. CUSACHS,
10 juil Encoignure Condé et St Philippe

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. MUNNY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St Louis
2 dec—1an

THOMAS C. PAYAN & Co.,
16, RUE DU CANAL, 16,
Marchands, en gros et en détail, d'habillements confectionnés,

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 311, RUE BROAD au premier, Newark, N. J.
24 avril—1an

Magasin de chaudronnerie.

J. B. DUCRET, rue St Louis, No 14, entre Chartres et Levée.

INFORME MM. les confiseurs, restaurateurs et les personnes qui tiennent hôtel, qu'ils trouveront constamment chez lui tous les articles nécessaires à leurs professions, tels que bassines, casseroles, moules, &c. On trouvera également baignoires en cuivre et appareils pour chauffer l'eau dans l'espace de 15 à 20 minutes. Ces appareils peuvent [illegible] et sont très économiques pour [illegible] les ordres seront exécutés [illegible]
6oct—6m